

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 28 (1991)  
**Heft:** 1022

**Artikel:** Session des femmes 1991 : pour beurre  
**Autor:** Imhof, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1020617>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domande Politique

# DP

10 janvier 1991  
Vingt-huitième année  
J.A. 1000 Lausanne 1  
Hebdomadaire romand

1022

## *Pour construire le futur*

Les festivités du 700<sup>e</sup>, on le sait, sont placées sous le signe de l'utopie. Choix malencontreux qui évoque plus la fuite dans un imaginaire libéré de toute contrainte qu'une volonté d'affronter les problèmes de l'heure. Ne voit-on pas des banques, des assurances et d'autres institutions encore, généralement peu portées à proclamer le pouvoir de l'imagination, qui, pour se conformer à la tonalité de la célébration, proposent des concours richement dotés sur la Suisse de demain ? Le rêve ainsi encouragé nous permettra-t-il de surmonter le malaise — certains parlent même de crise — qui semble frapper la société helvétique ? Certes pas, et il y a fort à parier que le réveil post-festif n'en sera que plus douloureux.

L'avenir ne surgit pas d'un rêve éveillé mais se construit à partir des décisions prises aujourd'hui déjà. C'est pourquoi cette sorte d'engourdissement qui frappe la Suisse, cette propension à repousser les échéances, cet atténisme qui doit plus à la crainte qu'à la saine prudence ne présagent rien de bon pour le futur. Il y a vingt-cinq ans déjà deux parlementaires perspicaces avaient lancé l'idée d'une révision totale de la Constitution fédérale, une

manière de repenser et d'adapter le pacte politique et social de ce pays. L'entreprise avait suscité un intérêt certain dans la population, mais elle est aujourd'hui au point mort, notamment à cause du veto des organisations économiques et de l'abdication du Conseil fédéral.

Cette extrême retenue caractérise depuis quelques années l'action des autorités. L'opinion présumée du souverain devient prétexte à piétiner devant l'obstacle. On a pu observer le phénomène à propos de l'adhésion à l'ONU: des années durant le Conseil fédéral a estimé que le camp des partisans n'était pas suffisamment étoffé pour oser une votation populaire et, lorsque la question enfin fut posée, le camp s'était désagrégé. Même scénario au sujet de la TVA: deux échecs populaires conduisent le gouvernement à geler tout projet d'adaptation de la fiscalité. Certes, en démocratie directe, c'est au peuple qu'il incombe de trancher en dernière instance. Mais la décision ne tombe pas du ciel; elle résulte d'un processus d'information et de formation de l'opinion, d'une volonté de conviction des autorités et

JD  
(suite à la page 2)

### *SESSION DES FEMMES 1991 Pour beurre*

(pi) Or donc la salle du Conseil national abritera les 7 et 8 février une «session des femmes», comme contribution aux activités utopiques de cette année-anniversaire. Ont été invitées les anciennes parlementaires fédérales, les conseillères d'Etat, les présidentes des législatifs cantonaux, des femmes de 20 ans de chaque canton et des représentantes des milieux culturels et des organisations féminines ainsi que des «relations personnelles des députées en activité». Le public sera exclusivement féminin et seules les femmes-journalistes seront autorisées à garnir les rangs des deux «coins» réservés à la presse. (Ce qui, soit dit en passant, n'est pas un cadeau quand on sait que les représentant-e-s des médias suivent habituellement les débats sur le circuit interne de

télévision, depuis leur place de travail.) Le bruit court que M<sup>me</sup> Kopp aurait trouvé le temps de venir à Berne les 7 et 8 février...

En fait, cette assemblée se réunira pour la galerie. La première journée sera consacrée aux discours. Et la seconde se passera en groupes de travail, le plénum devant ensuite approuver une résolution. Et ce sera fini, au revoir mesdames.

Où diable est passée cette utopie dont on nous a rebattu les oreilles? Puisqu'on a convoqué une session des femmes, jouons le jeu! On aurait pu tenir une véritable assemblée, ayant le pouvoir, durant ses deux jours de session, de légiférer. C'eût été original et intéressant. Mais évidemment un peu plus risqué que de réunir ce que le pays compte de femmes actives politiquement pour en faire un événement en soi.

Cet exercice frileux montre bien la signification galvaudée de l'utopie du 700<sup>e</sup>. ■